

Les avantages du dispositif d'accueil des moins de 3 ans

pour les enfants

- Une rentrée adaptée à l'enfant, possible de septembre à janvier.
- Un accueil personnalisé en fonction des besoins de l'enfant et évolutif tout au long de l'année.
- Des activités centrées sur le développement des jeunes enfants (langage oral, motricité, jeux, manipulation, etc.)
- Une première scolarisation dans un cadre rassurant et structurant.

pour les parents

- Un premier contact rassurant avec l'école dans le cadre d'une scolarisation adaptée à leur enfant.
- Une implication dans la vie de la classe et dans le suivi de la scolarité de leur enfant (communication régulière avec l'équipe pédagogique).
- Un accompagnement des parents par l'école et par les partenaires du dispositif.

INSCRIPTIONS

Mairie de Fleurance
Service des Affaires Scolaires
05 62 06 10 01
citoyennete@villefleurance.fr

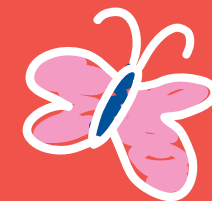


*Fleurance, une ville engagée
pour les familles !*

L'Éducation nationale
et la Commune s'associent
pour proposer un accueil
plus précoce à l'école
et contribuer à la réussite
scolaire ultérieure.



**Dispositif
d'accueil
des enfants
de moins de 3 ans**



Les premiers pas à l'école
pour les tout-petits !

École maternelle La Croutz

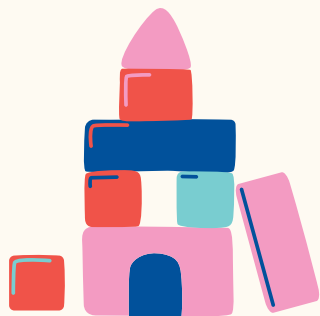
22 rue de la Fontaine des lépreux
32500 Fleurance
05 62 06 12 10
ce.0320644b@ac-toulouse.fr

Enfants concernés

Les enfants ayant 2 ans révolus et moins de 3 ans, dépendants principalement du bassin scolaire de Fleurance.

Ils pourront rejoindre leur école de secteur l'année suivante.

Les enfants qui n'ont pas acquis la propreté sont acceptés.



Une équipe formée

L'enseignante est recrutée par l'Éducation nationale sur la base d'un poste avec des exigences adaptées à cette classe. Elle est accompagnée par une ATSEM, recrutée par la Commune. Ce personnel a effectué une formation pour maîtriser les connaissances et compétences spécifiques à cette classe, qui est une passerelle entre l'accueil petite enfance et l'école.

Une familiarisation progressive à l'école

L'enfant se familiarise progressivement à l'école dans une classe dédiée et aménagée avec des conditions propices à son développement :

- dans le respect des besoins et des caractéristiques propres aux enfants de moins de 3 ans.
- dans des locaux aménagés pour accueillir des tout-petits.
- du matériel et des espaces de jeux adaptés.
- un accueil des parents privilégié.

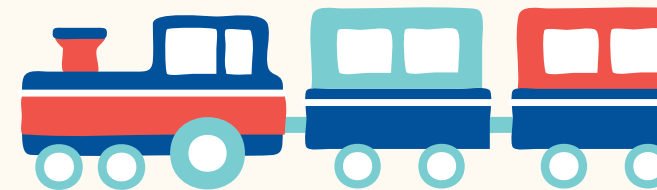


Horaires

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30.

En début d'année, les durées de fréquentation sont variables, progressives et adaptées aux besoins de chaque enfant.

Un projet d'accueil est établi entre l'école et les parents, ce qui permet de les associer et de les faire adhérer au cursus de l'école et de leur enfant.



Co-éducation et partenariats

De nombreux partenariats sont mis en place pour impliquer les parents dans cette co-éducation essentielle pour le développement de l'enfant :

- La Médiathèque : lecture d'histoires, sorties parents-enfants;
- Le LAEP (Lieu d'Accueil Parents-Enfants) : découverte du lieu, animations parents-enfants.
- La PMI (Prévention Maternelle et Infantile), la crèche : actions de prévention, passerelles.
- Le cinéma : séances adaptées.
- La diététicienne : découvertes sensorielles.
- Les associations sportives : parcours de gymnastique et rencontres sportives.
- L'association de parents d'élèves: échanges avec les autres parents lors des festivités de l'école (chorale, spectacle, etc.).

